

A LIRE ATTENTIVEMENT

Ce concours amical constitue la seconde manche du challenge ARPSM qui est basé sur les 3 concours amicaux prévus dans l'année.

Le Challenge donnera lieu à des récompenses particulières valorisant l'activité amicale.

Un p'tit creux.....l'ARPSM vous offre pour ce concours un sandwich saucisse ou merguez ainsi qu'une boisson

Défraiement skipper identique aux concours qualificatifs.

Concours ouvert aux Non licenciés

D'autre part, s'agissant d'un concours amical, il est ouvert aux non licenciés, vous pouvez donc inviter vos amis à participer et ce bien entendu dans la limite des places disponibles.

Remplissez un formulaire pour votre ami et joignez le au vôtre avec l'ensemble du règlement par chèque.

A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT Tous Poissons NO KILL

CONCOURS AMICAL du **SAMEDI 19 Août 2017**

Nom et Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Catégorie... :
Club :
N° de licence :avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :

Adresse email :
.....

Téléphone : Signature

Engagement : 35€ pour les adultes et 20 € pour les jeunes

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 14 Août** accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **l'A.R.P.S.M. à :**

**Jean-Michel PELTIER, ARPSM
22 rue de la Filature
17000 LA ROCHELLE**

Tel : 06-26-45-61-09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.